



COMPTE-RENDU
Du vendredi 20 novembre 2015
TABLES TACTIQUE ET STRATEGIQUE
Du dispositif interface MAIA

Auteur	Marie RENAUD
Participants	<p>Table stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme PESENTI PERRET – Directrice – DGH - Conseil Départemental 74 - M. BORDIN – Inspecteur ARS DD 74 - M. DOLE – ARS DD 74 - Mme HUMBERT ELOY – Directrice des activités de gériatrie - CHANGE - Mme RENAUD Marie – Pilote du Dispositif Interface MAIA – CD74 <p>Table tactique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. BRIOUZE - Directeur du SSIAD de l'ACOMESPA - Mme CANDAVOINE Catherine – Gestionnaire de cas – Pôle Gérontologique Dispositif MAIA – CD74 - Mme CONDEVAUX - CARSAT - Mme COUCHAUD - Infirmière coordinatrice - SSIAD - Union des Mutuelles de France UMFMB - Mme CROSET – Directrice du CIAS de l'Agglomération Annécienne - Mme EDWARDS – Gestionnaire de cas – Pôle gérontologique Dispositif MAIA – CD74 - Mme GRANIER – Conseillère technique – Direction de la Gérontologie et du Handicap – CD74 - M. HUET - Directeur - EHPAD "Résidence Pierre Paillet " - M. LESIEUR – Chef de service DPDS BASSIN ANNECIEN – CD74 - Mme MENARD Stéphanie – Gestionnaire de cas CHANGE – Pôle Gérontologique Dispositif MAIA - CHANGE - Dr MOHEB-KHOSRAVI - Responsable de L'UMG - Service Gériatrie - CHANGE - Mme MUZARD – Chef de service DGH - Pôle Gérontologique BASSIN ANNECIEN - CD74 - Dr PECCOUD - Médecin du pôle gérontologique BASSIN ANNECIEN - CD74 - Mme VERNISSE Laure – Conseillère technique – ADMR 74 Fédération Départementale
Excusés	<ul style="list-style-type: none"> - M. BEST - Directeur général du Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE) - Dr CAMUS Michel - Chef de service médecine et soins de suite médicalisés - Centre Hospitalier – RUMILLY - Mme CASTAINGS Florie – Responsable du Pôle Activités et Développement – ADMR 74 Fédération Départementale - Dr FUZAT – Médecin généraliste - MSA des Alpes du Nord - M. LABARRIERE Renée Pierre – Président du Conseil départemental de l'Ordre des médecins - Mme LOIL - Cadre supérieur du pôle de gériatrie - Centre Hospitalier Annecy Genevois - ADCR - Mme PATE – Neuropsychologue – HS Alzheimer - Mme PEYRIGUE - Directrice - ADMR 74 Fédération Départementale - Mme ROUMAILHAC – CODERPA - M. TESTE - Président - Conseil Départemental de l'Ordre des Infirmiers de la Haute-Savoie - M. TRIQUARD – Directeur – Centre Hospitalier Gabriel DEPLANTE - Mme VEGREVILLE – Gestionnaire de cas – Dispositif interface MAIA - CHANGE - Dr VIDAL - Médecin Départemental en charge du secteur personnes âgées – DGH – CD74
Diffusion	Ensemble des membres des deux tables
Pièces jointes	→ Power point de présentation

Introduction

Mme PESENTI rappelle l'actualité du dispositif dont le déploiement des MAIA en Haute-Savoie (Bassin Annécien, Chablais et Genevois), ainsi que les apports du projet de loi sur l'Adaptation de la Société au Vieillissement concernant le dispositif MAIA (changement acronyme, nouveaux critères d'entrée en gestion de cas, dérogation au secret partagé).

Ordre du jour proposé (Voir powerpoint) :

- **Bilan de l'axe gestion de cas**

Quelques chiffres au troisième trimestre 2015 (arrêtés au 30/09/2015) :

- 120 saisines du dispositif (44% du Conseil Départemental et 35% des hôpitaux)
- 81 entrées et 39 réorientations
- 700 visites à domicile des gestionnaires de cas entre le 1^{er} janvier et le 30 septembre

- **Bilan des axes concertation et guichet intégré**

- Deux réunions des tables tactique et stratégique en 2015
- Intégration de nouveaux membres au sein de la table tactique :
 - ONCOLEMAN
 - UDCCAS (représenté par Mme CROSET, directrice du CIAS)
 - DPDS, (M. LESIEUR, chef de service sur le Bassin Annécien)
- Rappel de la notion de guichet intégré et lancement d'un groupe de travail sur des outils partagés en vue de l'orientation de l'utilisateur (script d'analyse, formation primo-accueillant etc..)

- **Retour sur le groupe de travail autour de la coresponsabilité (cf schéma ci-joint)**

Partenaires participant au groupe de travail :

- SSIAD (ACOMESPA, CIAS)
- SAD (CIAS, ADMR)

Rappel sur la notion de coresponsabilité : au vu des problématiques rencontrées sur le terrain et du cadre réglementaire parfois flou sur les compétences de chacun, l'objectif de ce groupe de travail est de constituer un échange de bonnes pratiques entre professionnels sur certaines situations.

- **Remarques et débats** :

- *Données statistiques à approfondir* :

Question du non recours : 43% des usagers ne disposent d'aucune aide lorsqu'ils entrent en gestion de cas. Qui sont ces personnes ? Etude à mener s'agissant de ces profils.

- *Sur la coordination entre dispositifs et entre professionnels* :

Constat : augmentation des situations suivies par le médico-social ainsi que des sorties d'hospitalisation complexes. L'hôpital relève que la moitié du court séjour gériatrique sont en attente d'une place en EHPAD.

Il est rappelé qu'aucune création de places en EHPAD n'est prévue au PRIAC pour le département de la Haute Savoie. Le domicile sera donc plus sollicité et les dispositions de la loi ASV vont dans ce sens puisqu'il sera question d'apporter une meilleure solvabilité aux personnes en situation de dépendance.

Ce constat pose question notamment sur le suivi et la prise en charge des situations complexes hors critère MAIA.

- *Actualité partenariale* :

Mise en place de la plateforme de coordinateur parcours patient du CHANGE
CIAS – Développement d'une animation à domicile courant 2016

- **Décisions prises en table tactique et stratégique** :

- Application des critères nationaux d'entrée en gestion de cas définis par la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie (présentation de la circulaire du 7 septembre 2015 relative au plan sur les maladies neuro-dégénératives)
- Présentation approfondie de la loi ASV à la prochaine table tactique et stratégique
- Lancement du groupe de travail avec les EHPAD concernant les démarches administratives auxquelles sont confrontés les gestionnaires de cas pour l'entrée en hébergement temporaire ou définitif : le 22 janvier 2016 à 9h au pôle gérontologique d'Annecy
 - Sous groupe de travail à définir sur l'hébergement temporaire (retour et observation sur le projet de vie de la personne)
- Lancement du groupe de travail sur le Guichet Intégré (date prochainement envoyée par mail)

Conclusion

Nécessité de partager une culture commune. La gestion des situations gérontologiques complexes via les critères de la MAIA est opérationnelle. Concernant les situations « hors critères MAIA » : un travail est à mener en partenariat et à co-construire avec les autres dispositifs.